

## **LA TAXE DE SEJOUR**

Ayant acquis la compétence « Tourisme », la communauté de communes de Domme-Villefranche a instauré sur son territoire la perception d'une taxe de séjour. Cette taxe contribue à financer toutes les dépenses communautaires afférentes à l'accueil touristique. Le montant de la taxe de séjour, dû par les vacanciers, est défini par une réglementation officielle.

Cette taxe fait l'objet de deux régimes distincts en fonction de la catégorie d'hébergement touristique :

- un régime dit « au réel » pour les terrains de camping, les villages de vacances, les résidences et les hôtels de tourisme ;
- un régime dit « au forfait » pour les chambres d'hôtes et les meublés de tourisme.

La taxe est due par tous les touristes en séjour sur le territoire ; elle est collectée par l'ensemble des logeurs qui la reverse à la communauté de communes en fonction du régime du type d'hébergement touristique qu'ils exploitent.

Le reversement de la taxe de séjour constitue une obligation légale en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des tarifs applicables selon les hébergements auxquels ils s'appliquent.

**En page suivante, les montants retenus pour l'année en cours**

## TABLEAU DES TARIFS TAXE DE SEJOUR 2018

### TAXE DE SEJOUR AU REEL

Catégories d'hébergement	Tarifs	Tarifs taxe additionnelle incluse
Palaces	3.00 €	3.30 €
Hôtels 5*, résidences de tourisme 5*	1.40 €	1.54 €
Hôtels 4*, résidences de tourisme 4*	0.80 €	0.88 €
Hôtels 3*, résidences de tourisme 3*	0.70 €	0.77 €
Hôtels 2*, résidences de tourisme 2*, villages vacances 4 et 5*	0.50 €	0.55 €
Hôtels 1*, résidences de tourisme 1*, villages vacances 1,2 et 3*	0.40 €	0.44 €
Hôtels, résidences de tourisme, village de vacances sans classement	0.50 €	0.55 €
Campings 3, 4 et 5*	0.50 €	0.55 €
Campings 1 et 2*	0.20 €	0.22 €

### TAXE DE SEJOUR AU FORFAIT

Catégories d'hébergement	Tarifs	Tarifs taxe additionnelle incluse
Meublés de tourisme 5*	1.40 €	1.54 €
Meublés de tourisme 4*	0.80 €	0.88 €
Meublés de tourisme 3*	0.70 €	0.77 €
Meublés de tourisme 2*	0.50 €	0.55 €
meublés de tourisme 1*, chambres d'hôtes et emplacements camping-cars	0.40 €	0.44 €
Meublés de tourisme en attente ou sans classement	0.50 €	0.55 €